



SERVICE PUBLIC / ADMINISTRATIONS

Apprenti assistant au chargé de coopération CTG (h/f) - 025

POSTULER AVANT LE 15 JUIN 2025

Référence de l'offre : peu0sr1i3y

Un contrat d'apprentissage est à pourvoir au sein de la Direction de la politique de la ville, de l'emploi et du développement social.

Publié le 21 Mars 2025

✓ **POSTULER EN LIGNE**

Présentation de Limoges Métropole

Second pôle urbain de Nouvelle-Aquitaine, Limoges Métropole est une communauté urbaine, située dans le département de la Haute-Vienne, en région Nouvelle-Aquitaine. Constituée de 20 communes et rassemblant plus de 210 000 habitants, elle vous accueille au sein d'un territoire dynamique et préservé, offrant une qualité de vie exceptionnelle entre ville et nature.

Elle assure grâce à plus de 900 agents la gestion des services de proximité et contribue également à la réalisation de grands projets dans des domaines variés et stratégiques (développement économique, insertion professionnelle, aménagement du territoire, habitat, renouvellement urbain, mobilités...).

Savoir-faire et filières d'excellence, dynamisme économique, rayonnement international, excellente qualité de l'air et de l'eau, faible prix de l'immobilier, fluidité de circulation, les nombreux atouts de la communauté urbaine offrent un cadre de vie privilégié.

Limoges Métropole, un territoire innovant, à vivre et à découvrir.

Missions

Aux côtés du chargé de coopération de la convention territoriale globale de Limoges Métropole (CTG), l'apprenti participera à la mise en œuvre d'un projet social de territoire (19 communes) dans les domaines de l'enfance, la

jeunesse, la parentalité, l'habitat et le cadre de vie, l'animation de la vie sociale, le numérique et l'accès aux droits.

Les missions confiées à l'apprenti seront les suivantes :

- > Le développement, la mobilisation et l'animation d'un réseau d'élus et de partenaires associatifs et institutionnels ;
- > La mise en œuvre du plan d'action pluriannuel ;
- > L'organisation d'enquêtes d'usages.

Des liens seront à conforter avec le Contrat Local de Santé de Limoges / Limoges Métropole

Profil (qualifications et compétences)

- > Maîtrise des outils bureautiques
- > Sens de l'organisation
- > Qualités relationnelles
- > Sens du travail en équipe
- > Autonomie et rigueur
- > Polyvalence
- > Savoir rendre compte

Formation

Master 1 ou 2 en montage et développement de projets sociaux et territoriaux / conception et évaluation de politique publique

Conditions d'exercice

Durée : 1 ou 2 ans

Lieu : Limoges Métropole – 13 boulevard de la Borie à Limoges

Permis B indispensable

Informations complémentaires

Les personnes intéressées peuvent contacter pour tout renseignements **Éric ROSE**, chargé de coopération - convention territoriale globale au **05.55.42.25.53** ou au **06.17.95.51.59**.

Ils peuvent aussi en parler

« La convention territoriale globale (CTG) est une convention de partenariat qui lie la Caisse d'allocations familiales, le Conseil départemental et Limoges Métropole. Elle vise à renforcer l'efficacité, la cohérence et la coordination des actions en direction des habitants. En mobilisant les ressources du territoire, elle renforce les coopérations et contribue ainsi à une plus grande efficacité et complémentarité d'interventions.

Aux côtés du chargé de coopération, vous contribuerez à déployer un projet social de territoire en mobilisant élus, associations, agents et institutions. Au quotidien, vous serez au cœur des dynamiques locales en animant des partenariats et en coordonnant des actions concrètes sur un territoire composé de 19 communes. Ce poste exige écoute, créativité et une capacité à fédérer des acteurs aux horizons variés. Vous pourrez développer vos compétences en gestion de projet, en coordination d'acteurs locaux et en animation de réseaux. Vous vous préparez ainsi à des responsabilités futures dans le domaine de la coopération territoriale ».

Éric ROSE, chargé de coopération - convention territoriale globale

Maître d'apprentissage
